



Non-Pharmacological  
Intervention Society

## Le Référentiel des Interventions Non Médicamenteuses

# Notice : Protocole individuel d'ETP (éducation thérapeutique du patient) à une chimiothérapie orale d'un cancer

Problème de santé : Facteurs psychologiques et comportementaux affectant l'adhésion et l'observance au traitement oral de chimiothérapie



Psychosociales

Code de la fiche  
**NPIS-000000013**

### Désignation

Protocole individuel d'ETP (éducation thérapeutique du patient) à une chimiothérapie orale d'un cancer.

### Indication principale

- Améliorer la perception, la prise et le suivi du traitement par chimiothérapie orale en toute sécurité. En effet, Le respect du plan de traitement souvent complexe fait partie intégrante de sa réussite.
- Ce protocole est indiqué pour les adultes atteint d'un cancer traité par voie orale, et en capacité de suivre ce traitement de façon autonome.

### Comment ça se passe ?

- Ce programme d'une durée de 3 mois comprend une première consultation individuel de 30 à 60 minutes dans les quelques jours qui suivent la prescription par l'oncologue. Elle

permet de comprendre le traitement ses implications, apprendre à gérer les effets secondaires et identifier les points de vigilance.

- Les 4 séances suivantes à équidistance se font par téléconsultation, toujours en individuel. Ces entretiens accompagnent le patient dan l'évolution et l'évaluation de ses besoins. Elles permettent de faire le point sur l'utilisation par le patient des outils d'auto-gestion mis en œuvre tels qu'une application mobile, un livret de suivi, ...
- Ce programme s'effectue ainsi en établissement de santé ou à la pharmacie puis à domicile par téléphone ou visioconférence.

### **Autres bénéfices santé**

- Réduction des toxicités et des effets indésirables.
- Diminution du risque de décès prématuré.
- Amélioration de la qualité de vie

### **Risques directs**

Fatigue induite par une sur-sollicitation.

### **Risques d'interaction**

Aucun constaté à ce jour.

### **Contre-indications**

Personne ayant des troubles cognitifs sévères.

### **Précautions**

Le protocole vous sera expliqué avant son commencement et vous devrez donner votre consentement pour y participer.

### **Dispositifs règlementaires prévus**

- Sur prescription de l'oncologue, un autre médecin ou, le cas échéant, un pharmacien de l'hôpital.

- La première séance est dispensée par un pharmacien clinicien, formé à l'ETP et à l'entretien motivationnel.
- Les téléconsultations sont assurées par un.e infirmier.e.
- Chacun des intervenants en France doit justifier d'une formation minimale d'ETP de 40 heures.
- Les consultations peuvent se faire en présence d'un Patient ressource bénévole de la Ligue Contre le Cancer, également certifié en ETP.

## Auteur(s) de la fiche

Caroline Perrier 

Date de création : **15/10/2024**

Date de révision : **27/10/2025**

Version : **V02**

**Protocole individuel d'ETP (éducation thérapeutique du patient) à une chimiothérapie orale d'un cancer**, Référentiel NPIS des INM, Fiche code NPIS-000000013, Version V02, 2024.

**Lien vers la fiche online** : [cliquez-ici](#).

**Suggérez une amélioration** : Rendez-vous sur sa fiche numérique de la plateforme du Référentiel NPIS des INM [en cliquant-ici](#).

### Contacteur la NPIS

5, rue des Reculettes, 75013 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 56 79 17 91

[Non Pharmacological Intervention Society](#) - Société savante d'intérêt général à but non lucratif

## Nos soutiens



## Nos partenaires



### Information réglementaire et précaution :

Toute exploitation ou reproduction nécessite une autorisation préalable de la NPIS. Toute référence et toute citation doit faire mention du Référentiel NPIS des INM.

Le lecteur reconnaît utiliser ces informations sous sa responsabilité exclusive.

La NPIS n'a pas vocation à répondre à des questions sur un cas personnel ou celui d'un proche. Celles-ci doivent être posées à un professionnel de santé. Rien ne remplace la consultation d'un médecin.

La fiche INM contient des liens bibliographiques vers d'autres sources dont la NPIS décline toute responsabilité quant à leur contenu.

**Tous droits réservés © 2025 NPIS**